



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le lundi 16 février 2015, à 19h30, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Parents (8)	Steve Bernier, président	présent
	Mélanie Valiquette, vice-présidente	présente
	Stéphanie Desmarais	présente
	André Hamel	présent
	Christian Parent	présent
	Renée Beaulieu, parent-commissaire EHDAA	présente
	Jean-François Bruens	absent
	Sylviane Gagné, représentante du CCSEHDAA	présente
Organisme extérieur (1)	Marie-Claude l'Heureux	présente
Direction d'école (1)	Suzanne Gagné	présente
Personnel enseignant (2)	Richard Bisson	absent
	Manon Houle	présente
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	présente
Personnel de soutien (1)	Guyline Bachand	absente
Responsable du comité (1)	Annie De Noury Représentant de la direction générale	présente
Secrétaire	Nicole Laflamme	présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h30, monsieur Steve Bernier constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 16-2015-02-16

IL EST PROPOSÉ par madame Renée Beaulieu, appuyée par madame Sylvianne Beaulieu, d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 janvier 2015
3. Parole au public
4. Parole au représentant du CCSEHDAA au Comité de parents

CONSULTATION

5. Participation des membres au congrès annuel de l'AQETA

ÉCHANGE

6. Règles de régie interne

INFORMATION

7. Suivis
8. Parole au public
9. Correspondance
10. Parole aux membres
11. Prochaine réunion
— le 30 mars 2015
12. Levée de la séance

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2014

RÉSOLUTION NO 17-2015-02-16

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Hamel, appuyé par madame Marjolaine Farmer, d'adopter le procès-verbal du 12 janvier 2015.

3. PAROLE AU PUBLIC

Un parent se questionnait sur la façon dont la Commission scolaire des Patriotes procédait pour donner des services aux élèves en difficulté. Monsieur Bernier lui a expliqué la façon de faire pour obtenir des réponses à ses questions en le retournant vers la direction d'établissement concernée. Il lui a aussi remis le schéma du cheminement d'une plainte que l'on peut retrouver sur le site de la Commission scolaire des Patriotes.

4. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Sylvianne Gagné résume les rencontres du Comité de parents et invite les gens à consulter les résumés des Comités sur le site de la Commission scolaire des Patriotes.

Madame Gagné invite les parents à visiter le site <http://www.fcpq.qc.ca/fr/presse.html> où l'on retrouve des sujets d'information très intéressants.

CONSULTATION

5. PARTICIPATION DES MEMBRES AU CONGRÈS ANNUEL DE L'AQETA

PROPOSITION DE RÉSOLUTION POUR LA RENCONTRE DU CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE (AQETA)

RÉSOLUTION NO 18-2015-02-16

Il est proposé par madame Marjolaine Farmer, que le CCEHDAA accepte les dépenses qui seront encourues par deux membres du Comité pour assister au congrès de l'AQETA du 25 au 27 mars 2015, sous réserve de la présentation des pièces justificatives.

ÉCHANGE

6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Ce point sera reporter ce point en mars prochain.

INFORMATION

7. SUIVIS

– Service de garde au secondaire

Étant donné qu'il y a des restructurations dans le domaine de la santé, monsieur Hamel trouve qu'il serait préférable de reporter ce point afin d'avoir un portrait plus juste des possibilités.

– Différence entre un plan d'intervention et un plan d'action

À la demande de madame Beaulieu, madame De Noury a devancé un des suivis du mois de mars sur la différence entre un plan d'intervention et un plan d'action. Suite aux explications de madame De Noury, les membres aimeraient que l'onglet du CCSEHDAA soit mis à jour, pour aider les parents d'élèves HDAA à retrouver plusieurs sujets d'informations qui pourraient les aider.

RÉSOLUTION NO 19-2015-02-16

CONSIDÉRANT

- que le MELS a établi un cadre de référence pour l'établissement des plans d'intervention qui met en lumière les pratiques les plus prometteuses pour aider les élèves à réussir;
- que l'ensemble du personnel scolaire a été formé pour l'élaboration, l'application et la révision des PI;
- le droit au consentement libre et éclairé;
- que la similitude entre les deux appellations (PI et Plan d'action) amène de la confusion chez les parents.

Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage propose: que la commission scolaire différencie clairement le PI du plan d'action et rende disponible l'information aux parents.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8. PAROLE AU PUBLIC

Néant

9. CORRESPONDANCE

À la prochaine rencontre, monsieur Bernier désire apporter en suivi la correspondance reçue d'un parent concernant le service de garde pour les écoles hors territoire.

Monsieur Bernier propose aux membres d'assister gratuitement au forum PEHDAA, offert par la Fédération des comités de parents du Québec. Les membres ont décidé de réfléchir à cette participation puisque seulement deux membres peuvent participer à ce forum.

10. PAROLE AUX MEMBRES

11. PROCHAINE RÉUNION

— le 30 mars 2015

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 20-2015-02-16

Levée de la séance à 21h30. Il est proposé par madame Marjolaine Farmer, appuyée par madame Renée Beaulieu, de lever la séance.

MONSIEUR STEVE BERNIER

Président

MADAME ANNIE DE NOURY

Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718